



LE MERCREDI 6 MAI 2015

PROVINCE DE QUÉBEC

COMMISSION SCOLAIRE AU CŒUR-DES-VALLÉES

COMTÉ DE PAPINEAU

À une séance ordinaire du Conseil des commissaires de la susdite commission scolaire tenue à la salle des commissaires, située au 582, rue Maclaren Est, à Gatineau, le mercredi 6 mai 2015, à 20 h 00, à laquelle sont présents :

Éric Antoine
Richard Durocher
Cécile Gauthier
Raymond Ménard
Dany Ouellet

Martine Caron
Jocelyn Fréchette
Maxime Hupé-Labelle
Anik Morin
Michel Parenteau

Les représentants du comité de parents

Anne-Marie Arcand
Stéphane Mongeon

Daniel Cooke
Sylvain Tremblay

Absence

Marc-Olivier Bisson

Formant quorum, sous la présidence de monsieur le commissaire Jocelyn Fréchette.

Sont également présents :

Raynald Goudreau, directeur général
Jasmin Bellavance, secrétaire général

Le président déclare la séance ouverte.

Parole au président de la CSCV

- . Remercie le Club Optimiste de Buckingham concernant la tenue du Gala mérite-jeunesse où 90 élèves ont été récompensés le 18 avril dernier
- . Fait état du positionnement du Conseil des commissaires quant aux enjeux de la présente négociation ainsi qu'à l'égard du port d'un macaron par certains membres du personnel enseignant

Parole au public

Madame Isabelle Chaput (vice-présidente du conseil d'établissement de l'école St-Michel (G))

- . Procède à la lecture d'une résolution adoptée par le conseil d'établissement appuyant certaines revendications des enseignants dans le cadre des négociations actuellement en cours

Parole aux commissaires

Monsieur Maxime Hupé-Labelle

- . Mentionne qu'il a remis des livres à l'intention d'élèves de l'école Maria-Goretti

Madame Anne-Marie Arcand

- . Félicite les élèves et l'équipe-école à l'égard de la 17^e édition du spectacle de cirque de l'école St-Michel (G)

Monsieur Dany Ouellet

- . Internet Papineau : inauguration des locaux et présentation de l'équipe lors de l'assemblée générale annuelle

Monsieur Daniel Cooke

- . Conférence de presse concernant l'achat de canots, de kayaks et de planches de surf de rivières par l'école Providence / J.-M.-Robert afin que les élèves puissent participer à diverses activités aquatiques sur la rivière de la Petite-Nation
- . Évoque le tournage de l'émission Note rythme à l'école Providence : l'épisode sera diffusé le 25 juin, à la télé de Radio-Canada
- . L'harmonie de l'école Providence / J.-M.-Robert tiendra son dernier spectacle de l'année, le 7 mai prochain, à l'Église de St-André-Avellin

Monsieur Raymond Ménard

- . Mérite-élève de l'ADÉOQ : fait état des témoignages entendus concernant des élèves engagés qui agissent à titre de modèles positifs
- . 5^e édition du marathon de l'école St-Pie-X : plus de 1000 élèves des écoles de la Petite-



Nation y ont participé

Monsieur Michel Parenteau

- . Fait état de la qualité du spectacle de cirque de l'école St-Michel (G)
- . Participation de la chorale de l'école du Sacré-Cœur (G) à l'événement des Choralies tenu à la Maison de la Culture de Gatineau
- . Spectacle de l'harmonie le Prélude de l'école St-Laurent, le 7 mai prochain

Monsieur Stéphane Mongeon

- . Semaine des élèves handicapés ou en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage (EHDA) : plusieurs activités étaient tenus

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

RÉSOLUTION 109 (2014-2015)

Il est proposé par monsieur le commissaire Sylvain Tremblay;

QUE l'ordre du jour soit adopté tel que proposé.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 1^{ER} AVRIL 2015

RÉSOLUTION 110 (2014-2015)

Il est proposé par madame la commissaire Cécile Gauthier;

QUE le procès-verbal de la séance ordinaire du Conseil des commissaires du 1^{er} avril 2015 soit adopté tel que présenté et que le secrétaire général soit exempté d'en faire la lecture, les commissaires ayant reçu une copie au moins six heures avant la séance.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Rapport des groupes de travail

Comité de parents par monsieur le commissaire Sylvain Tremblay :

- . Fait état des inquiétudes du comité de parents quant à la qualité des services aux élèves dans le contexte actuel de compressions budgétaires répétées
- . Remercie le directeur général et les directions de service pour leur support auprès du comité de parents

Comité des ressources humaines par monsieur le commissaire Éric Antoine :

- . Enjeux des négociations actuelles visant le renouvellement des conventions collectives
- . Gala des commissaires

Cœur-des-Vallées en action par monsieur le commissaire Raymond Ménard :

- . Planificateur familial
- . Événement (5 à 7) visant à faire connaître les bons coups en matière de saines habitudes de vie

Carrefour culturel ESTacade par monsieur le commissaire Michel Parenteau :

- . Lancement officiel de Buckingham en Fête

Comité relatif aux services éducatifs par monsieur le commissaire Jocelyn Fréchette :

- . Mise en place des cours d'été en ligne

PLAN TRIENNAL DE RÉPARTITION ET DE DESTINATION DES IMMEUBLES POUR LES ANNÉES SCOLAIRES 2015-2016 À 2017-2018 – ADOPTION

RÉSOLUTION 111 (2014-2015)

Attendu les termes de l'article 211 de la *Loi sur l'instruction publique* (L.R.Q., c.I-13.3) qui prévoit que la Commission scolaire au Cœur-des-Vallées (CSCV) doit établir un plan triennal de répartition et de destination de ses immeubles;

Attendu l'accord de principe du Conseil des commissaires quant au projet de plan triennal déposé lors du comité de travail du 28 janvier 2015;



1756

Attendu qu'en vertu des dispositions de l'article 211 de la *Loi sur l'instruction publique*, toutes les municipalités du territoire de la CSCV ont été consultées quant audit projet de plan triennal;

Attendu qu'en vertu des dispositions du 2^e alinéa de l'article 193 de la *Loi sur l'instruction publique*, la CSCV a consulté le comité de parents quant audit plan triennal;

Attendu les consultations effectuées auprès des conseils d'établissement des écoles et des centres;

Attendu la consultation effectuée auprès des membres du comité consultatif de gestion lors de la rencontre du 21 janvier 2015;

Attendu l'analyse des retours de consultation effectuée par les membres du Conseil des commissaires lors du comité de travail du 29 avril 2015;

Attendu la recommandation du secrétaire général et l'approbation du directeur général;

Il est proposé par monsieur le commissaire Dany Ouellet;
QUE le plan triennal de répartition et de destination des immeubles 2015-2016, 2016-2017 et 2017-2018 soit adopté tel que déposé.

Loi sur l'instruction publique (article 211)

Chaque année, la commission scolaire, après consultation de toute municipalité ou communauté métropolitaine dont le territoire est entièrement ou partiellement compris dans le sien, établit un plan triennal de répartition et de destination de ses immeubles. Le plan doit notamment indiquer, pour chaque école et pour chaque centre de formation professionnelle ou d'éducation des adultes, le nom, l'adresse et les locaux mis à sa disposition, l'ordre d'enseignement qui y est dispensé, sa destination autre que pédagogique, sa capacité d'accueil ainsi que les prévisions d'effectifs scolaires pour la durée du plan.

Ce plan est transmis à chaque municipalité ou communauté métropolitaine consultée.

Elle détermine ensuite, compte tenu de ce plan, la liste de ses écoles et, le cas échéant, de ses centres de formation professionnelle ou d'éducation des adultes et leur délivre un acte d'établissement.

Lorsque plus d'un établissement d'enseignement est établi dans les mêmes locaux ou immeubles, la commission scolaire détermine la répartition des locaux ou immeubles ou de leur utilisation entre ces établissements d'enseignement.

Notes importantes

* **Les prévisions d'effectifs constituent des projections** qui sont calculées à partir de la déclaration officielle de clientèle du 30 septembre 2014 de chacune des écoles à laquelle est ajouté (ou soustrait) le pourcentage annuel d'évolution de l'effectif global de la CSCV selon les données prévisionnelles du ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport (MELS) datées du 24 février 2014. (Voir à ce sujet les tableaux disponibles à la dernière page du présent document.)

¹ Lorsqu'un ordre d'enseignement est surligné en noir, cela signifie que cet ordre est dispensé, dans l'immeuble concerné, en fonction d'un autre acte d'établissement (ex. la FGA dispensée à l'immeuble J.-M.-Robert l'est sous l'acte d'établissement du Centre le Vallon).

À moins d'indication contraire, tous les locaux d'un immeuble sont mis à la disposition de l'école concernée.

LES ÉCOLES

ÉCOLE NOM / ADRESSE / LOCAUX		DESTINATION		
		2015-2016	2016-2017	2017-2018
773001 École Adrien- Guillaume	Ordre d'enseignement Prévision d'effectif*	Préscolaire Primaire 111	Préscolaire Primaire 115	Préscolaire Primaire 118



ECOLE NOM / ADRESSE / LOCAUX	DESTINATION			
		2015-2016	2016-2017	2017-2018
69, rue Montfort Chénéville (Québec) J0V 1E0	Capacité d'accueil	10 classes		
	Destination	2,3		
773002 École Saint- Cœur-de-Marie 27, rue Major Ripon (Québec) J0V 1V0	Ordre d'enseignement	Préscolaire Primaire	Préscolaire Primaire	Préscolaire Primaire
	Prévision d'effectif*	131	136	140
	Capacité d'accueil	6 classes		
	Destination	2,3		
773004 École Providence/J.-M.- Robert Immeuble 1 – Providence 1, rue Villeneuve St-André-Avellin (Qc) J0V 1W0	Ordre d'enseignement	Préscolaire Primaire (1 ^{er} et 2 ^e cycles)	Préscolaire Primaire (1 ^{er} et 2 ^e cycles)	Préscolaire Primaire (1 ^{er} et 2 ^e cycles)
	Prévision d'effectif*	187	194	198
	Capacité d'accueil	12 classes		
	Destination	2, 3		
Immeuble 2 – J.-M.-Robert 6, rue Villeneuve St-André-Avellin (Qc) J0V 1W0	Ordre d'enseignement ¹	Primaire (2 ^e et 3 ^e cycles) Secondaire (1 ^{er} cycle)	Primaire (2 ^e et 3 ^e cycles) Secondaire (1 ^{er} cycle)	Primaire (2 ^e et 3 ^e cycles) Secondaire (1 ^{er} cycle)
	Prévision d'effectif*	138	140	142
	Capacité d'accueil	8 classes		
	Destination	2, 5		
Chez Clémence 3, rue Villeneuve St-André-Avellin (Qc) J0V 1W0	Ordre d'enseignement	N/A	N/A	N/A
	Prévision d'effectif*	N/A	N/A	N/A
	Capacité d'accueil	N/A		
	Destination	6		
773007 École Saint- Michel 240, rue Bonsecours Montebello (Québec) J0V 1L0	Ordre d'enseignement	Préscolaire Primaire	Préscolaire Primaire	Préscolaire Primaire
	Prévision d'effectif*	110	114	117
	Capacité d'accueil	10 classes		
	Destination	2, 3		
773009 École Saint-Pie-X 183, rue Jeanne- d'Arc Papineauville (Québec) J0V 1R0	Ordre d'enseignement	Préscolaire Primaire	Préscolaire Primaire	Préscolaire Primaire
	Prévision d'effectif*	132	137	141
	Capacité d'accueil	7 classes		
	Destination	2, 3		
773010 École secondaire Louis- Joseph-Papineau 378, rue Papineau Papineauville (Québec) J0V 1R0	Ordre d'enseignement	Secondaire Formation professionnelle	Secondaire Formation professionnelle	Secondaire Formation professionnelle
	Prévision d'effectif*	490	482	474
	Capacité d'accueil	767 élèves		
	Destination	2, 4		
773016 École Sacré- Cœur 75, rue Saint- Jean-Baptiste Plaisance (Québec) J0V 1S0	Ordre d'enseignement	Préscolaire Primaire	Préscolaire Primaire	Préscolaire Primaire
	Prévision d'effectif*	69	71	73
	Capacité d'accueil	6 classes		
	Destination	2, 3		
773017 École Sainte- Famille / aux Trois-Chemins 183, rue Galipeau Thurso (Québec) J0X 3B0	Ordre d'enseignement	Secondaire Formation générale adulte	Secondaire Formation générale adulte	Secondaire Formation générale adulte
	Prévision d'effectif*	203	200	197
	Capacité d'accueil	203 élèves		
	Destination	2, 5		
773018 École Maria- Goretti 373, rue Victoria Thurso (Québec) J0X 3B0	Ordre d'enseignement	Préscolaire Primaire	Préscolaire Primaire	Préscolaire Primaire
	Prévision d'effectif*	239	248	254
	Capacité d'accueil	15 classes		
	Destination	2, 3		
773019 École Saint-Jean- de-Brébeuf 32, chemin de	Ordre d'enseignement	Préscolaire Primaire	Préscolaire Primaire	Préscolaire Primaire
	Prévision d'effectif*	231	239	245
	Capacité d'accueil	12 classes		



ECOLE NOM / ADRESSE / LOCAUX	DESTINATION			
		2015-2016	2016-2017	2017-2018
Montréal Est Gatineau (Québec) J8M 1E9	Destination	2, 3		
773021 École du Sacré- Cœur 420, rue du Progrès Gatineau (Québec) J8M 1T3	Ordre d'enseignement	Préscolaire Primaire	Préscolaire Primaire	Préscolaire Primaire
	Prévision d'effectif*	434	450	461
	Capacité d'accueil	22 classes		
	Destination	2, 3		
773022 École aux Quatre-Vents 1115, rue de Neuville Gatineau (Québec) J8M 2C7	Ordre d'enseignement	Préscolaire Primaire	Préscolaire Primaire	Préscolaire Primaire
	Prévision d'effectif*	314	325	334
	Capacité d'accueil	14 classes		
	Destination	2, 3		
773023 École du Ruisseau 175, rue des Samares Gatineau (Québec) J8M 2B4	Ordre d'enseignement	Préscolaire Primaire	Préscolaire Primaire	Préscolaire Primaire
	Prévision d'effectif*	317	329	337
	Capacité d'accueil	14 classes		
	Destination	2, 3		
773026 École Monseigneur Charbonneau 661, rue Allaire Gatineau (Québec) J8L 2B8	Ordre d'enseignement	Préscolaire Primaire	Préscolaire Primaire	Préscolaire Primaire
	Prévision d'effectif*	198	205	210
	Capacité d'accueil	9 classes		
	Destination	2, 3		
773027 École Saint- Michel 146 b, rue Maclaren Est Gatineau (Québec) J8L 1K1	Ordre d'enseignement ¹	Préscolaire Primaire Secondaire Formation générale adulte	Préscolaire Primaire Secondaire	Préscolaire Primaire Secondaire
	Prévision d'effectif*	405	419	428
	Capacité d'accueil	21 classes / 3 classes	24 classes	24 classes
	Destination	2, 3, 5 L'école utilise tous les locaux, exception faite des locaux 137, 139 et 140.	2, 3	2, 3
773028 École Saint- Laurent 402, rue Bélanger Gatineau (Québec) J8L 2M2	Ordre d'enseignement	Préscolaire Primaire	Préscolaire Primaire	Préscolaire Primaire
	Prévision d'effectif*	441	457	469
	Capacité d'accueil	23 classes		
	Destination	2, 3		
773029 École du Boisé 231, rue Dorchester Gatineau (Québec) J8L 1L9	Ordre d'enseignement	Préscolaire Primaire	Préscolaire Primaire	Préscolaire Primaire
	Prévision d'effectif*	312	323	331
	Capacité d'accueil	14 classes		
	Destination	2, 3		
773030 École secondaire Hormisdas- Gamelin 580, rue Maclaren Est Gatineau (Québec) J8L 2W1	Ordre d'enseignement	Secondaire	Secondaire	Secondaire
	Prévision d'effectif*	1392	1370	1347
	Capacité d'accueil	1785 élèves		
	Destination	1, 2, 6 L'école utilise le secteur A au complet. Le secteur B au complet sauf : B-001, B-002, B-003, B-004, B-005, B-006, B-007, B-008, B-009, B-010, B-012, B-024, B-025, le B-104, B-104A et B-104B. L'école utilise, à l'occasion et avec l'autorisation préalable du CFP, le local B-121. Le secteur C au complet. Les locaux suivants du secteur D : D-111, D-111A, D-111B, D-111C, D-114. Les locaux B-104, B-104A, B-104B, D-115, D-115A, D-115B- D-116 et D-119 sont utilisés par les services centraux de la commission scolaire.		
773033 École de la Montagne 68, rue des Saules Notre-Dame-de-la- Salette (Québec) J0X 2L0	Ordre d'enseignement	Préscolaire Primaire	Préscolaire Primaire	Préscolaire Primaire
	Prévision d'effectif*	90	94	96
	Capacité d'accueil	10 classes		
	Destination	2, 3		

L'utilisation des locaux mis à la disposition des écoles tient compte des protocoles d'entente existants.



LES CENTRES

CENTRE NOM / ADRESSE / LOCAUX	DESTINATION			
		2015-2016	2016-2017	2017-2018
773440 Centre de formation professionnelle Relais de la Lièvre-Seigneurie / École hôtelière de l'Outaouais <i>Immeuble 1 – Relais de la Lièvre</i> 584, rue Maclaren Est Gatineau (Québec) J8L 2W2	Ordre d'enseignement	Formation professionnelle	Formation professionnelle	Formation professionnelle
	Prévision d'effectif**	270	270	270
	Capacité d'accueil	460 élèves		
	Destination	4 Le centre utilise le secteur D au complet sauf : D-111, D-111A, D-111B, D-111C, D-114, D-115, D-115A, D-116A, D-116B, D-117 et D-119. Le centre utilise le local B-121. Le centre utilise, à l'occasion et avec l'autorisation préalable de l'ESHG, les locaux B-114 et B-119.		
<i>Immeuble 2 – Seigneurie</i> 378, rue Papineau Papineauville (Québec) J0V 1R0	Ordre d'enseignement	Formation professionnelle Secondaire	Formation professionnelle Secondaire	Formation professionnelle Secondaire
	Prévision d'effectif**	60	60	60
	Capacité d'accueil	120 élèves		
	Destination	2, 4		
<i>Immeuble 3 – les Serres</i> 104-A, Allée des Montfortains N. Papineauville (Québec) J0V 1R0	Ordre d'enseignement	Formation professionnelle Formation générale adulte	Formation professionnelle Formation générale adulte	Formation professionnelle Formation générale adulte
	Prévision d'effectif**	15	15	15
	Capacité d'accueil	40 élèves		
	Destination	4, 5		
773370 Centre la Cité <i>Immeuble 1 – la Cité</i> 50, rue des Servantes Gatineau (Québec) J8M 1C3	Ordre d'enseignement	Formation générale adulte	Formation générale adulte	Formation générale adulte
	Prévision d'effectif**	170	170	170
	Capacité d'accueil	250 élèves		
	Destination	1, 5 Le centre utilise tous les locaux, à l'exception de ceux situés au sous-sol.		
<i>Immeuble 2 – St-Michel (G)</i> 146 b, rue Maclaren Est Gatineau (Québec) J8L 1K1	Ordre d'enseignement	Formation générale adulte Préscolaire Primaire Secondaire		
	Prévision d'effectif**	40		
	Capacité d'accueil	421		
	Destination	2, 3, 5 Le centre utilise les locaux 137, 139 et 140.		
<i>Immeuble 3 – Sainte-Famille / aux Trois-Chemins</i> 183, rue Galipeau Thurso (Québec) J0X 3B0	Ordre d'enseignement	Formation générale adulte Secondaire	Formation générale adulte Secondaire	Formation générale adulte Secondaire
	Prévision d'effectif**	23	23	23
	Capacité d'accueil	203 élèves		
	Destination	2, 5 Le centre utilise le local 110.		
773380 Centre le Vallon <i>Immeuble 1 – Le Vallon</i> 104, Allée des Montfortains Nord Papineauville (Québec) J0V 1R0	Ordre d'enseignement	Formation générale adulte	Formation générale adulte	Formation générale adulte
	Prévision d'effectif**	100	100	100
	Capacité d'accueil	120 élèves		
	Destination	5		
<i>Immeuble 2 – les Serres</i> 104-A, Allée des Montfortains N. Papineauville (Québec) J0V 1R0	Ordre d'enseignement	Formation générale adulte Formation professionnelle	Formation générale adulte Formation professionnelle	Formation générale adulte Formation professionnelle
	Prévision d'effectif**	20	20	20
	Capacité d'accueil	40 élèves		
	Destination	4, 5		
<i>Immeuble 3 – J.-M.-Robert</i> 6, rue Villeneuve Saint-André-	Ordre d'enseignement	Formation générale adulte Primaire (2 ^e et 3 ^e cycles)	Formation générale adulte Primaire (2 ^e et 3 ^e cycles)	Formation générale adulte Primaire (2 ^e et 3 ^e cycles)



CENTRE NOM / ADRESSE / LOCAUX	DESTINATION		
	2015-2016	2016-2017	2017-2018
Avellin (Québec) JOV 1W0	Secondaire (1 ^{er} cycle)	Secondaire (1 ^{er} cycle)	Secondaire (1 ^{er} cycle)
Prévision d'effectif**	10	10	10
Capacité d'accueil	228 élèves		
Destination	2,5		

** Pour la formation professionnelle (FP) et la formation générale adulte (FGA), les prévisions d'effectifs sont calculés sur la base d'équivalents temps plein (ETP).

L'utilisation des locaux mis à la disposition des centres tient compte des protocoles d'entente existants.

LE CENTRE ADMINISTRATIF

CENTRE NOM / ADRESSE / LOCAUX	DESTINATION		
	2015-2016	2016-2017	2017-2018
Centre administratif 582, rue Maclaren Est Gatineau (Québec) J8L 2W2	Destination	1	
	Outre le centre administratif, les services centraux utilisent <ul style="list-style-type: none"> les locaux B-104, B-104A, B-104B, D-115, D-115A, D-115B- D-116, D-117 et D-119 de l'École secondaire Hormisdas-Gamelin. les locaux du sous-sol du Centre la Cité. 		

Pourcentage annuel d'évolution de l'effectif (Primaire)

Année scolaire	2014-2015	2015-2016	2016-2017	2017-2018
Nombre d'élèves	3692	3790	3927	4024
Évolution en %	N/A	2,65 %	3,61 %	2,47 %

Pourcentage annuel d'évolution de l'effectif (Secondaire)

Année scolaire	2014-2015	2015-2016	2016-2017	2017-2018
Nombre d'élèves	2165	2155	2122	2086
Évolution en %	N/A	- 0,46 %	- 1,53 %	- 1,70 %

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

ACTES D'ÉTABLISSEMENT 2015-2016 – ADOPTION

RÉSOLUTION 112 (2014-2015)

Attendu les termes des articles 39 et 100 de la *Loi sur l'instruction publique* (L.R.Q., C.I.-13.3) qui prévoit que chaque école et chaque centre sont établis par la commission scolaire;

Attendu l'accord de principe du Conseil des commissaires quant au projet d'actes d'établissement 2015-2016 déposé lors du comité de travail du 28 janvier 2015;

Attendu les consultations effectuées auprès des conseils d'établissement des écoles et des centres, du comité de parents et du comité consultatif de gestion en application des articles 79, 96.25, 110.1, 110.13 et 193, 2^e alinéa, de la *Loi sur l'instruction publique* (L.R.Q., C.I.-13.3);

Attendu l'analyse des retours de consultation effectuée par les membres du Conseil des commissaires lors du comité de travail du 29 avril 2015;



1761

Attendu les termes de la résolution 111 (2014-2015) ayant pour titre : « Plan triennal de répartition et de destination des immeubles 2015-2016 à 2017-2018 – adoption »;

Attendu la recommandation du secrétaire général et l'approbation du directeur général;

Il est proposé par monsieur le commissaire Stéphane Mongeon;

QUE les actes d'établissement 2015-2016 soient adoptés tels que déposés.

LES ÉCOLES

ÉCOLE	LOCAUX OU IMMEUBLES	ORDRE(S) D'ENSEIGNEMENT
773001 École Adrien-Guillaume	69, rue Montfort Chénéville (Québec) J0V 1E0	Préscolaire Primaire (1 ^{er} , 2 ^e et 3 ^e cycles)
773002 École Saint-Cœur-de-Marie	27, rue Major Ripon (Québec) J0V 1V0	Préscolaire Primaire (1 ^{er} , 2 ^e et 3 ^e cycles)
773004 École Providence / J.-M.-Robert	Immeuble 1 – Providence 1, rue Villeneuve Saint-André-Avellin (Québec) J0V 1W0 Immeuble 2 – J.-M.-Robert 6, rue Villeneuve Saint-André-Avellin (Québec) J0V 1W0 Immeuble 3 – Chez Clémence 3, rue Villeneuve Saint-André-Avellin (Québec) J0V 1W0	Préscolaire Primaire (1 ^{er} et 2 ^e cycles) Primaire (2 ^e et 3 ^e cycles) Secondaire (1 ^{er} cycle) Formation générale adulte*
773007 École Saint-Michel	240, rue Bonsecours Montebello (Québec) J0V 1L0	Préscolaire Primaire (1 ^{er} , 2 ^e et 3 ^e cycles)
773009 École Saint-Pie-X	183, rue Jeanne-d'Arc Papineauville (Québec) J0V 1R0	Préscolaire Primaire (1 ^{er} , 2 ^e et 3 ^e cycles)
773010 École secondaire Louis-Joseph-Papineau	378, rue Papineau Papineauville (Québec) J0V 1R0 Secteur A : l'école utilise tous les locaux. Secteur B : l'école utilise tous les locaux sauf le B-313. Secteur C : L'école utilise tout le secteur C à l'exception des locaux suivants : C-100, C-102, C-104, C-106, C-108, C-113, C-114, C-116, C-122, C-128, C-130, C-146, C-152, C-154 et C-158. Secteur D : l'école utilise tous les locaux. Secteur E : l'école utilise tous les locaux. Secteur F : l'école utilise les locaux des 2 ^e et 3 ^e étages ainsi que le local F-117.	Secondaire (1 ^{er} et 2 ^e cycles) Formation professionnelle
773016 École Sacré-Cœur	75, rue Saint-Jean-Baptiste Plaisance (Québec) J0V 1S0	Préscolaire Primaire (1 ^{er} , 2 ^e et 3 ^e cycles)
773017 École Sainte-Famille / aux Trois-Chemins	183, rue Galipeau Thurso (Québec) J0X 3B0	Secondaire (1 ^{er} et 2 ^e cycles) Formation générale adulte*
773018 École Maria-Goretti	373, rue Victoria Thurso (Québec) J0X 3B0	Préscolaire Primaire (1 ^{er} , 2 ^e et 3 ^e cycles)
773019 École Saint-Jean-de-Brébeuf	32, chemin de Montréal Est Gatineau (Québec) J8M 1E9	Préscolaire Primaire (1 ^{er} , 2 ^e et 3 ^e cycles)
773021 École du Sacré-Cœur	420, rue du Progrès Gatineau (Québec) J8M 1T3	Préscolaire Primaire (1 ^{er} , 2 ^e et 3 ^e cycles)
773022 École aux Quatre-Vents	1115, rue de Neuville Gatineau (Québec) J8M 2C7	Préscolaire Primaire (1 ^{er} , 2 ^e et 3 ^e cycles)
773023 École du Ruisseau	175, rue des Samares Gatineau (Québec) J8M 2B4	Préscolaire Primaire (1 ^{er} , 2 ^e et 3 ^e cycles)
773026 École Monseigneur Charbonneau	661, rue Allaire Gatineau (Québec) J8L 2B8	Préscolaire Primaire (1 ^{er} , 2 ^e et 3 ^e cycles)
773027 École Saint-Michel	146-b, rue Maclaren Est Gatineau (Québec) J8L 1K1	Préscolaire Primaire (1 ^{er} , 2 ^e et 3 ^e cycles)



1762

ÉCOLE	LOCAUX OU IMMEUBLES	ORDRE(S) D'ENSEIGNEMENT
		Secondaire Formation générale adulte*
773028 École Saint-Laurent	402, rue Bélanger Gatineau (Québec) J8L 2M2	Préscolaire Primaire (1 ^{er} , 2 ^e et 3 ^e cycles)
773029 École du Boisé	231, rue Dorchester Gatineau (Québec) J8L 1L9	Préscolaire Primaire (1 ^{er} , 2 ^e et 3 ^e cycles)
773030 École secondaire Hormisdas-Gamelin	580, rue Maclaren Est Gatineau (Québec) J8L 2W1 L'école utilise les locaux suivants : Le secteur A au complet. Le secteur B au complet sauf : B-001, B-002, B-003, B-004, B-005, B-006, B-007, B-008, B-009, B-010, B-012, B-024, B-025, le B-104, B-104A et B-104B. L'école utilise, à l'occasion et avec l'autorisation préalable du CFP, le local B-121. Le secteur C au complet. Les locaux suivants du secteur D : D-111, D-111A, D-111B, D-111C, D-114. Les locaux B-104, B-104A, B-104B, D-115, D-115A, D-115B- D-116 et D-119 sont utilisés par les services centraux de la commission scolaire.	Secondaire (1 ^{er} et 2 ^e cycles)
773033 École de la Montagne	68, rue des Saules Notre-Dame-de-la-Salette (Québec) J0X 2L0	Préscolaire Primaire (1 ^{er} , 2 ^e et 3 ^e cycles)

* Lorsqu'un ordre d'enseignement est surligné en noir, cela signifie que cet ordre est dispensé, dans l'immeuble concerné, en fonction d'un autre acte d'établissement (ex. la FGA dispensée à l'immeuble J.-M.-Robert l'est sous l'acte d'établissement du Centre le Vallon).

L'utilisation des locaux mis à la disposition des écoles tient compte des protocoles d'entente existants.

LES CENTRES

CENTRE	LOCAUX OU IMMEUBLES	ORDRE(S) D'ENSEIGNEMENT
773440 Centre de formation professionnelle Relais de la Lièvre-Seigneurie / École hôtelière de l'Outaouais	Immeuble 1 – Relais de la Lièvre 584, rue Maclaren Est Gatineau (Québec) J8L 2W2 Le secteur D au complet sauf : D-111, D-111A, D-111B, D-111C, D-114, D-115, D-115A, D-116A, D-116B, D-117 et D-119. Le centre utilise le local B-121. Le centre utilise, à l'occasion et avec l'autorisation préalable de l'ESHG, les locaux B-114 et B-119. Immeuble 2 – Seigneurie 378, rue Papineau Papineauville (Québec) J0V 1R0 Le centre utilise le B-313. Le centre utilise les locaux suivants du secteur C : C-100, C-102, C-104, C-106, C-108, C-113, C-114, C-116, C-122, C-128, C-130, C-146, C-148, C-150, C-152, C-154, C-158.	Formation professionnelle Formation professionnelle Secondaire* Formation professionnelle Formation générale adulte*



CENTRE	LOCAUX OU IMMEUBLES	ORDRE(S) D'ENSEIGNEMENT
	<p>Le centre utilise les locaux suivants du secteur F : F-112, F-113, F-114, F-115, F-117, F-118 et F-120.</p> <p>Immeuble 3 – Les Serres 104 A, Allée des Montfortains Nord Papineauville (Québec) J0V 1R0</p>	
773370 Centre la Cité	<p>Immeuble 1 – La Cité 50, rue des Servantes Gatineau (Québec) J8M 1C3</p> <p>Le sous-sol du centre est utilisé par les services centraux de la commission scolaire.</p> <p>Immeuble 2 – Saint-Michel (G) 146 b, rue Maclaren Est Gatineau (Québec) J8L 1K1</p> <p>Le centre utilise les locaux 137, 139 et 140.</p> <p>Immeuble 3 – Sainte-Famille / aux Trois-Chemins 183, rue Galipeau Thurso (Québec) J0X 3B0</p> <p>Le centre utilise le local 110.</p>	<p>Formation générale adulte</p> <p>Formation générale adulte Préscolaire, Primaire et Secondaire*</p> <p>Formation générale adulte Secondaire*</p>
773380 Centre le Vallon	<p>Immeuble 1 – Le Vallon 104, Allée des Montfortains Nord Papineauville (Québec) J0V 1R0</p> <p>Le centre utilise les locaux suivants : B-110, B-111, B-112, B-113, B-114, B-115, B-116, B-118, B-119, B-120, B-122, B-124, B-125, B-126, B-126a, B-126b, E-111, E-113, E-115, E-115a, E-119 et E-121.</p> <p>Le centre utilise le local B-313 de l'École secondaire Louis-Joseph-Papineau.</p> <p>Immeuble 2 – Les Serres 104 A, Allée des Montfortains Nord Papineauville (Québec) J0V 1R0</p> <p>Immeuble 3 – J.-M.-Robert 6, rue Villeneuve Saint-André-Avellin (Québec) J0V 1W0</p>	<p>Formation générale adulte</p> <p>Formation générale adulte Formation professionnelle*</p> <p>Formation générale adulte Primaire (2^e et 3^e cycles)* Secondaire (1^{er} cycle)*</p>

* Lorsqu'un ordre d'enseignement est surligné en noir, cela signifie que cet ordre est dispensé, dans l'immeuble concerné, en fonction d'un autre acte d'établissement (ex. la FGA dispensée à l'immeuble J.-M.-Robert l'est sous l'acte d'établissement du Centre le Vallon).

L'utilisation des locaux mis à la disposition des centres tient compte des protocoles d'entente existants.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

**PROTOCOLE D'ENTENTE À INTERVENIR ENTRE LA VILLE DE GATINEAU ET LA CSCV
CONCERNANT LE TERRAIN À SURFACE SYNTHÉTIQUE À L'ÉCOLE SECONDAIRE HORMISDAS-
GAMÉLIN – DÉLÉGATION DE SIGNATURE**

RÉSOLUTION 113 (2014-2015)

Attendu les termes de la résolution 83 (2014-2015) ayant pour titre « Aménagement éventuel d'un terrain à surface synthétique à l'École secondaire Hormisdas- Gamelin – orientation de la Commission scolaire au Cœur-des-Vallées »;



1764

Attendu qu'à titre d'organismes publics, la Ville de Gatineau et la Commission scolaire au Cœur-des-Vallées reconnaissent que leurs immeubles et équipements doivent être mis au service de l'ensemble de la collectivité et non seulement à la clientèle que chaque partie dessert;

Attendu que les parties désirent convenir des modalités d'utilisation du terrain à surface synthétique de soccer-football de l'École secondaire Hormisdas-Gamelin;

Attendu les consultations effectuées auprès des principaux utilisateurs autres que la Ville de Gatineau;

Attendu les discussions des membres du comité relatif aux affaires financières et matérielles lors de leur rencontre du 13 avril 2015;

Attendu les discussions du Conseil des commissaires lors du comité de travail du 29 avril 2015;

Attendu la recommandation de la directrice du Service des ressources matérielles, financières et du transport et l'approbation du directeur général;
Il est proposé par monsieur le commissaire Michel Parenteau;

QUE ce Conseil des commissaires entérine le protocole d'entente avec la Ville de Gatineau concernant l'utilisation du terrain à surface synthétique de soccer-football de l'École secondaire Hormisdas-Gamelin;

QUE le président et le directeur général soient et sont par la présente, autorisés à signer, pour et au nom de la Commission scolaire au Cœur-des-Vallées, le protocole d'entente avec la Ville de Gatineau.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

**ENTENTE À INTERVENIR ENTRE LA FONDATION DES TIGRES DE L'ESHG ET LA CSCV
CONCERNANT LE TERRAIN À SURFACE SYNTHÉTIQUE À L'ÉCOLE SECONDAIRE
HORMISDAS-GAMELIN, A GATINEAU – DÉLÉGATION DE SIGNATURE**

RÉSOLUTION 114 (2014-2015)

Attendu les termes de la résolution 83 (2014-2015) ayant pour titre « Aménagement éventuel d'un terrain à surface synthétique à l'école secondaire Hormisdas-Gamelin – orientation de la Commission scolaire au Cœur-des-Vallées »;

Attendu que la Fondation Les Tigres désire promouvoir la pratique du football à l'École secondaire Hormisdas-Gamelin et qu'à ce titre, elle investit une somme de 15 000 \$ par année pendant 10 ans;

Attendu que les parties désirent convenir des modalités d'utilisation du terrain à surface synthétique de soccer-football de l'École secondaire Hormisdas-Gamelin;

Attendu les consultations effectuées auprès des principaux utilisateurs;

Attendu les discussions des membres du Conseil des commissaires lors du comité de travail du 29 avril 2015;

Attendu la recommandation de la directrice du Service des ressources matérielles, financières et du transport et l'approbation du directeur général;

Il est proposé par monsieur le commissaire Sylvain Tremblay;

QUE ce Conseil des commissaires entérine l'entente conclue avec la Fondation Les Tigres concernant l'utilisation du terrain à surface synthétique de l'École secondaire Hormisdas-Gamelin et les modalités de paiement du montant investi;

QUE le président et le directeur général soient et sont par la présente, autorisés à signer, pour et au nom de la Commission scolaire au Cœur-des-Vallées, l'entente avec la Fondation Les Tigres.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ



ENTENTE À INTERVENIR ENTRE GESTION DE L'ASSOCIATION RÉGIONALE DE SOCCER DE L'OUTAOUAIS (ARSO) ET LA CSCV CONCERNANT LE TERRAIN À SURFACE SYNTHÉTIQUE À L'ÉCOLE SECONDAIRE HORMISDAS-GAMELIN, A GATINEAU – DÉLÉGATION DE SIGNATURE

RÉSOLUTION 115 (2014-2015)

Attendu les termes de la résolution 83 (2014-2015) ayant pour titre « Aménagement éventuel d'un terrain à surface synthétique à l'École secondaire Hormisdas-Gamelin – orientation de la Commission scolaire au Cœur-des-Vallées »;

Attendu que Gestion de l'Association régionale de soccer de l'Outaouais (ARSO) désire promouvoir la pratique du soccer à l'École secondaire Hormisdas-Gamelin et qu'à ce titre, elle investit un montant de 50 000 \$ payable en 3 versements;

Attendu que les parties désirent convenir des modalités d'utilisation du terrain à surface synthétique de soccer-football de l'École secondaire Hormisdas-Gamelin;

Attendu les consultations effectuées auprès des principaux utilisateurs;

Attendu les discussions des membres du Conseil des commissaires lors du comité de travail du 29 avril 2015;

Attendu la recommandation de la directrice du Service des ressources matérielles, financières et du transport et l'approbation du directeur général;

Il est proposé par monsieur le commissaire Stéphane Mongeon;

QUE ce Conseil des commissaires entérine l'entente conclue avec Gestion ARSO concernant l'utilisation du terrain à surface synthétique de l'École secondaire Hormisdas-Gamelin et les modalités de paiement du montant investi;

QUE le président et directeur général soient et sont par la présente, autorisés à signer, pour et au nom de la Commission scolaire au Cœur-des-Vallées, l'entente avec Gestion ARSO.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

TRAVAUX D'AMÉNAGEMENT DU TERRAIN A SURFACE SYNTHÉTIQUE DE SOCCER-FOOTBALL A L'ÉCOLE SECONDAIRE HORMISDAS-GAMELIN, A GATINEAU (LOT 2 – CIVIL) – ADJUDICATION

RÉSOLUTION 116 (2014-2015)

Attendu l'appel d'offres public AMT1430AE01B visant l'aménagement du terrain à surface synthétique de soccer-football à l'École secondaire Hormisdas-Gamelin, à Gatineau (lot 2 – civil);

Attendu les offres reçues et ouvertes :

Les Pavages Lafleur & Fils inc.	872 222,00 \$
20, chemin Mongeon L'Ange-Gardien (Québec) J8L 0V1	
Boless inc.....	928 500,00 \$
15, rue Buteau, bureau 220 Gatineau (Québec) J8Z 1V4	
Beaudoin (3990591 Canada inc.).....	966 000,00 \$
600, Vernon, bureau 200 Gatineau (Québec) J9J 3K5	
Les Constructions et Pavage Jeskar inc.....	998 723,55 \$
5181, rue Amiens, bureau 202 Montréal-Nord (Québec) H1G 6N9	
NMP Golf Construction inc.	1 013 907,55 \$
2674, chemin Plamondon Sainte-Madeleine (Québec) J0H 1S0	
Les Constructions B.G.P. (6958001 Canada inc.)	1 033 000,00 \$



139, avenue Gatineau
Gatineau (Québec) J8T 4J7

Eurovia Québec Construction inc. 1 087 598,00 \$
20, Émile-Bond
Gatineau (Québec) J8Y 3M7

Attendu la recommandation de Fortin, Corriveau, Salvail, Damphousse architecture + design d'octroyer le contrat à la firme Les Pavages Lafleur & Fils inc;

Attendu que le financement de ce projet provient de l'enveloppe d'investissement de la Commission scolaire au Cœur-des-Vallées;

Attendu la recommandation du Conseil des commissaires lors du comité de travail du 29 avril 2015;

Attendu la recommandation de la directrice du Service des ressources matérielles, financières et du transport scolaire et l'approbation du directeur général;

Il est proposé par monsieur le commissaire Richard Durocher;

QUE le contrat visant l'aménagement du terrain à surface synthétique de soccer-football à l'École secondaire Hormisdas-Gamelin, à Gatineau, (lot 2 – civil) soit octroyé à la firme Les Pavages Lafleur & Fils inc. pour la somme de huit cent soixante-douze mille deux cent vingt-deux dollars (872 222,00 \$) taxes exclues.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

**TRAVAUX D'AMÉNAGEMENT DU TERRAIN A SURFACE SYNTHÉTIQUE DE SOCCER-FOOTBALL
A L'ÉCOLE SECONDAIRE HORMISDAS-GAMELIN, A GATINEAU (LOT 1 – TAPIS SYNTHÉTIQUE)
– ADJUDICATION**

RÉSOLUTION 117 (2014-2015)

Attendu l'appel d'offres public AMT1430AE01A visant l'aménagement du terrain à surface synthétique de soccer-football à l'École secondaire Hormisdas-Gamelin, à Gatineau (lot 1 – tapis synthétique);

Attendu les offres reçues et ouvertes :

Équipe Rochon inc./GTR Turf 397 750,00 \$
298, Côte Saint-Nicolas
Saint-Colomban (Québec) J5K 1M2

L.M.L. Paysagiste et Frères inc. 410 000,00 \$
11500, 26^e avenue
Montréal (Québec) H1E 2Z5

Les Surfaces sécuritaires carpell inc. 416 470,98 \$
745, Vadnais
Granby (Québec) J2J 1H8

Tapitec inc..... 431 150,00 \$
8905, Henri-Bourassa Ouest
Saint-Laurent (Québec) H4S 1P7

Attendu la recommandation de Fortin, Corriveau, Salvail, Damphousse architecture + design d'octroyer le contrat à la firme Équipe Rochon inc./GTR Turf;

Attendu que le financement de ce projet provient de l'enveloppe d'investissement de la Commission scolaire au Cœur-des-Vallées;

Attendu la recommandation du Conseil des commissaires lors du comité de travail du 29 avril 2015;

Attendu la recommandation de la directrice du Service des ressources matérielles, financières et du transport scolaire et l'approbation du directeur général;



Il est proposé par madame la commissaire Cécile Gauthier;

QUE le contrat pour l'aménagement du terrain à surface synthétique de soccer-football à l'École secondaire Hormisdas-Gamelin, à Gatineau, (lot 1 – tapis synthétique) soit octroyé à la firme Équipe Rochon inc./GTR Turf pour la somme de trois cent quatre-vingt-dix-sept mille sept cent cinquante dollars (397 750,00 \$) taxes exclues.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

**TRAVAUX D'AMÉNAGEMENT DU TERRAIN A SURFACE SYNTHÉTIQUE DE SOCCER-FOOTBALL
A L'ÉCOLE SECONDAIRE HORMISDAS-GAMELIN, A GATINEAU (LOT 3 – ÉCLAIRAGE) –
ADJUDICATION**

RÉSOLUTION 118 (2014-2015)

Attendu l'appel d'offres public AMT1430AE01C visant l'aménagement du terrain à surface synthétique de soccer-football à l'École secondaire Hormisdas-Gamelin, à Gatineau (lot 3 – éclairage);

Attendu les offres reçues et ouvertes :

Neolect inc. 170 863,00 \$
104, boulevard Moncalm Nord
Candiac (Québec) J5R 3L8

Séguin Morris inc. Non conforme
620, Vernon
Gatineau (Québec) J9J 3K5

Innovélec inc. 205 000,00 \$
460, chemin Industriel
L'Ange-Gardien (Québec) J8L 0A9

Les Électriciens Dubuc & Fils (24172868 Québec inc.) 209 610,00 \$
11, rue Guy-Dubuc
Gatineau (Québec) J8M 1K7

Couture & Morris inc..... 215 525,00 \$
51, chemin Blackburn
Cantley (Québec) J8V 3H8

Entreprise d'Électricité Donald Servant (Qc) Ltée..... Non conforme
C.P. 1248 succursale «B»
Gatineau (Québec) J8X 3X7

Charmau Électrique inc. 228 746,00 \$
140-b, rue d'Edmonton
Gatineau (Québec) J8Y 3S6

Attendu la recommandation de Fortin, Corriveau, Salvail, Damphousse architecture + design d'octroyer le contrat à la firme Neolect inc.;

Attendu que le financement de ce projet provient de l'enveloppe d'investissement de la Commission scolaire au Cœur-des-Vallées;

Attendu la recommandation du Conseil des commissaires lors du comité de travail du 29 avril 2015;

Attendu la recommandation de la directrice du Service des ressources matérielles, financières et du transport scolaire et l'approbation du directeur général;

Il est proposé par madame la commissaire Anne-Marie Arcand;

QUE le contrat visant l'aménagement du terrain à surface synthétique de soccer-football à l'École secondaire Hormisdas-Gamelin, à Gatineau, (lot 3 – éclairage) soit octroyé à la firme Neolect inc. pour la somme de cent soixante-dix mille huit cent soixante-trois dollars (170 863,00 \$) taxes exclues.



ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Le président remercie les partenaires ainsi que tous les employés qui ont travaillé afin de rendre ce projet possible.

**ORGANISATION ADMINISTRATIVE DU PERSONNEL-CADRE POUR L'ANNÉE SCOLAIRE 2015-2016
– ADOPTION**

RÉSOLUTION 119 (2014-2015)

Attendu les termes du document ayant pour titre : « Organisation administrative du personnel-cadre 2015-2016 »;

Attendu la consultation effectuée auprès des deux associations de cadres (AQCS unité CSCV et ADÉOQ unité CSCV);

Attendu les discussions des membres du Conseil des commissaires lors des comités de travail du 13 avril, du 29 avril et du 6 mai 2015;

Attendu la recommandation du directeur général;

Il est proposé par monsieur le commissaire Raymond Ménard;

QUE le document intitulé « Organisation administrative du personnel-cadre 2015-2016 » soit adopté tel que déposé.

Écoles		Élèves		Direction	Dir. adj.	Détenteur du poste
1	De la Montagne	101	A	0.5		
2	Aux Quatre-Vents	306		1.0		
3	Du Sacré-Cœur	416		1.0	0.45	
4	Du Ruisseau	315		1.0		
5	Saint-Jean-de-Brébeuf	232		1.0		
6	Mgr Charbonneau	170	A	0.7		
7	Saint-Michel (G) (prim./sec.)	381		0.8 0.2	0.35	
8	Du Boisé	310		1.0		
9	Saint-Laurent	426		1.0	0.5	
10	Hormisdas-Gamelin	1385		1.0	4.0	
11	Ste-Famille/Trois-Chemins	241		1.0	0.3	
12	Maria-Goretti	258	A	1.0		
13	Sacré-Cœur	69	A			
14	St-Cœur-de-Marie	131	A			
15	Adrien-Guillaume	119	A	1.0		
16	Providence	173				
17	J.-M.Robert	131		1.0		
18	St-Pie X	118	A			
19	Saint-Michel (M)	83	A	1.0		
20	Louis-Joseph-Papineau	526		1.0	1.0	
Total :				15.2	6.6	
21	Formation professionnelle			0.5	1.0	
22	Formation générale des adultes			0.5	1.0	
Total :				1.0	2.0	



Note :A Ces écoles bénéficieront d'une prime additionnelle pour désigner un enseignant responsable en l'absence de la direction de l'école.

Services	Description	Détenteur du poste
A École secondaire Hormisdas-Gamelin	1 gestionnaire administratif d'établissement 1 contremaître à la sécurité	
B Ressources éducatives	1 directrice 2 coordonnatrices	
C Ressources informatiques et organisation scolaire	1 directeur 1 régisseur 1 agente d'administration	
D Ressources humaines	1 directrice 2 conseillers en gestion	
E Ressources matérielles, financières et transport scolaire	1 directrice 3 coordonnateurs	
F Direction générale	1 agente d'administration 1 secrétaire général et responsable des communications	
Total :		17 cadres

Donc, au total

Formation générale jeunes au primaire	13.5 cadres
Formation générale jeunes au secondaire (incluant postes A)	10.3 cadres
Formation générale des adultes	1.5 cadres
Formation professionnelle	1.5 cadres
Siège social	15 cadres
TOTAL	41.8 CADRES

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

DIRIGEANT D'ORGANISME AU SENS DE LA LOI SUR LA GESTION ET LE CONTRÔLE DES EFFECTIFS DES MINISTÈRES, DES ORGANISMES ET DES RÉSEAUX DU SECTEUR PUBLIC AINSI QUE DES SOCIÉTÉS D'ÉTAT – DÉLÉGATION

RÉSOLUTION 120 (2014-2015)

Attendu l'adoption, par l'Assemblée nationale du Québec, de la *Loi sur la gestion et le contrôle des effectifs des ministères, des organismes et des réseaux du secteur public ainsi que des sociétés d'État (LGCE)*;

Attendu que l'application des dispositions de cette loi et des règlements afférents nécessite des autorisations régulières qui pourraient s'avérer incompatibles avec le calendrier de travail du Conseil des commissaires;

Attendu qu'en vertu de ces nouvelles dispositions législatives, le dirigeant d'un organisme public peut déléguer ses pouvoirs d'autorisation des contrats de services avec une personne physique comportant une dépense inférieure à 10 000 \$ et, dans les autres cas, une dépense inférieure à 25 000 \$;



1770

Attendu que ces pouvoirs sont délégués selon les mêmes dispositions que celles prévues au *Règlement relatif à la délégation des fonctions et des pouvoirs*;
Attendu les discussions et la recommandation du Conseil des commissaires lors du comité de travail du 29 avril 2015;

Il est proposé par monsieur le commissaire Dany Ouellet;

QUE les pouvoirs du dirigeant en vertu de la *Loi sur la gestion et le contrôle des effectifs des ministères, des organismes et des réseaux du secteur public ainsi que des sociétés d'État (LGCE)* soient délégués selon les termes du *Règlement relatif à la délégation des fonctions et des pouvoirs* en vigueur (Réf. Secrétariat général);

QUE la reddition de comptes qui doit être effectuée annuellement par le dirigeant au Conseil du Trésor soit déposée au Conseil des commissaires au plus tard le 30 septembre de chaque année.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

LOI SUR LA GESTION ET LE CONTRÔLE DES EFFECTIFS DES MINISTÈRES, DES ORGANISMES ET DES RÉSEAUX DU SECTEUR PUBLIC AINSI QUE DES SOCIÉTÉS D'ÉTAT – APPROBATION DES CONTRATS OCTROYÉS DEPUIS LE 1^{ER} JANVIER 2015

RÉSOLUTION 121 (2014-2015)

Attendu l'adoption, par l'Assemblée nationale du Québec, de la *Loi sur la gestion et le contrôle des effectifs des ministères, des organismes et des réseaux du secteur public ainsi que des sociétés d'État (LGCE)*;

Attendu qu'en vertu de ces nouvelles dispositions législatives, le dirigeant d'un organisme public doit autoriser tous les contrats de service conclus par la Commission scolaire au Cœur-des-Vallées depuis le 1^{er} janvier 2015;

Attendu que la notion de dirigeant, à la Commission scolaire au Cœur-des-Vallées, a été modifiée par l'entremise de la résolution 120 (2014-2015) intitulée : « Dirigeant d'organisme au sens de la Loi sur la gestion et le contrôle des effectifs des ministères, des organismes et des réseaux du secteur public ainsi que des sociétés d'État – délégation »;

Attendu la liste déposée concernant les contrats conclus par la Commission scolaire au Cœur-des-Vallées durant cette période;

Attendu les discussions et la recommandation du Conseil des commissaires lors du comité de travail du 29 avril 2015;

Attendu la recommandation de la directrice du Service des ressources matérielles, financières et du transport et l'approbation du directeur général;

Il est proposé par madame la commissaire Anik Morin;

QUE tous les contrats de service conclus depuis le 1^{er} janvier 2015 soient autorisés;

QUE la reddition de comptes nécessaire soit effectuée au Conseil du Trésor selon les dispositions prévues.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

TRAVAUX DE RÉFECTION DE VESTIAIRES A L'ÉCOLE SECONDAIRE LOUIS-JOSEPH-PAPINEAU, A PAPINEAUVILLE – ADJUDICATION

RÉSOLUTION 122 (2014-2015)

Attendu l'appel d'offres public MMB1310FI01B visant la réfection de vestiaires à l'École secondaire Louis-Joseph-Papineau, à Papineauville;

Attendu les offres reçues et ouvertes :

DLS Construction inc..... 180 000,00 \$
1910, chemin Pink, suite 201



Gatineau (Québec) J9J 3N9

Michel Emery entrepreneur général inc. 185 000,00 \$
115, rang St-Joseph Ouest
St-André Avellin (Québec) J0V 1W0

Gestion DMJ 189 400,00 \$
183, chemin Freeman, unité 7
Gatineau (Québec) J8Z 2A4

Attendu la recommandation de Fortin, Corriveau, Salvail, Damphousse architecture + design d'octroyer le contrat à la firme DLS Construction inc. ;

Attendu que le financement de ce projet provient du MELS dans le cadre de l'allocation spécifique « Maintien de bâtiment »;

Attendu la recommandation des membres du Conseil des commissaires lors du comité de travail du 29 avril 2015;

Attendu la recommandation de la directrice du Service des ressources matérielles, financières et du transport scolaire et l'approbation du directeur général;

Il est proposé par madame la commissaire Cécile Gauthier;

QUE le contrat visant la réfection de vestiaires à l'École secondaire Louis-Joseph-Papineau, à Papineauville, soit octroyé à la firme DLS Construction inc. pour la somme de cent quatre-vingts mille dollars (180 000,00 \$) taxes exclues.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

<p>PROJET D'INTERCONNEXION DES RÉSEAUX DES COMMISSIONS SCOLAIRES DE L'OUTAOUAIS – MANDAT</p>

RÉSOLUTION 123 (2014-2015)

Attendu que le ministère de l'Éducation, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche (MÉESR) rend accessible, par l'entremise de ses règles budgétaires à l'intention des commissions scolaires, des allocations permettant la mise en place de mesures d'optimisation, le tout sur présentation de projet;

Attendu que les cinq (5) commissions scolaires de l'Outaouais ont présenté un projet visant l'interconnexion de leur réseau informatique respectif;

Attendu les compressions budgétaires importantes auxquelles sont confrontées les commissions scolaires de la région;

Attendu que dans ce contexte, tous les projets pouvant potentiellement permettre à la fois de réduire les coûts tout en maintenant la qualité des services offerts aux élèves doivent être étudiés;

Attendu les dispositions de la *Loi sur la gouvernance et la gestion des ressources informationnelles des organismes publics et des entreprises du gouvernement*;

Attendu la volonté constante des commissions scolaires de l'Outaouais d'améliorer la qualité de l'offre de service à la clientèle qu'elles desservent;

Attendu le désir des commissions scolaires de l'Outaouais de maintenir de saines pratiques de gestion;

Il est proposé par monsieur le commissaire Michel Parenteau;

QUE la Commission scolaire au Cœur-des-Vallées collabore avec les commissions scolaires des Draveurs, des Hauts-Bois-de-l'Outaouais, des Portages-de-l'Outaouais et Western Québec au projet d'interconnexion de leur réseau informatique afin de pouvoir, à terme, maintenir ou améliorer les services offerts à leurs clientèles à moindres coûts;

QUE la Commission scolaire au Cœur-des-Vallées soit mandataire du projet d'interconnexion des réseaux informatiques des commissions scolaires;



QUE ce Conseil des commissaires mandate la direction générale à prendre toutes les mesures appropriées afin de mener à terme le projet d'interconnexion des réseaux informatiques.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

LEVÉE DE LA SÉANCE

RÉSOLUTION 124 (2014-2015)

Il est proposé par madame la commissaire Anne-Marie Arcand;

QUE la séance soit levée.

La prochaine rencontre aura lieu le mercredi 3 juin 2015, à 20 heures, à la salle des commissaires, située au 582, rue Maclaren Est, à Gatineau.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Il est 21 h 05.

Jocelyn Fréchette,
Président du Conseil des commissaires

Jasmin Bellavance,
Secrétaire général